



Situation juridique d'une société civil immobilière

Par **Monica12**, le **13/05/2010** à **23:12**

Bonjour,

Je vous explique ma situation:

Mon mari et son beau frère veulent acheter un camping dans la région de Poitou-Charentes. Le camping a près 1.5 hectares, avec 25 emplacements, deux gîtes et une piscine. Le projet qu'il veulent faire est transformer le camping en mettant 15 gîtes, et vendre les gîtes comme une jouissance d'immeuble à temps partagé, deux semaines dans l'été et vendre le reste par un agent.

Donc, pour ce projet il faut créer une société civile immobilière. J'ai des questions de comment la créer, ses caractéristiques fiscales et légales par rapport au camping et comment cette société marche en France.

Merci beaucoup.

Monica Tortoledo